



La [démarche Tous Mobiles](#) a été lancée en décembre 2020 par le [Laboratoire de la Mobilité inclusive](#) et ses partenaires afin de fournir aux acteurs territoriaux les outils nécessaires pour s'engager dans la voie de la mobilité solidaire.

Afin d'ancrer cette démarche dans les territoires, Tous Mobiles organise en 2022 un cycle de rencontres en région avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté.

En Guadeloupe, la rencontre aura lieu **le 04 juillet 2022 en visioconférence de 08h45 à 12h00 (horaires Guadeloupe)** avec le soutien du commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de Guadeloupe, et avec le soutien du Conseil Départemental de Guadeloupe et de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Programme :

8h45 - Connexion et accueil (le lien de connexion vous sera envoyé une semaine avant l'événement)

9 h 00 - Introduction et mot d'ouverture, Alexandre ROCHATTE, Préfet de la Guadeloupe et Guy LOSBAR, Président du Conseil Départemental.

9 h 15 - Présentation de la démarche Tous Mobiles et des enjeux de la LOM par Francis DEMOZ, délégué général du Laboratoire de la Mobilité Inclusive et Arthur CALVAT, chef de la mission Economie et expertise des mobilités à la DEAL

9 h 30 - Table-ronde : quel rôle pour les acteurs de la mobilité solidaire et quelle coopération territoriale ? animée par Marc FONTANES, directeur mobilité chez Auxilia, avec la participation de :

- Richard BOONE, Directeur Territorial Basse Terre et Marie Galante, Pôle Emploi
- Evelyne ELYS, Coordinatrice administrative, Maison de l'insertion de Gourbeyre
- Véronique FLAMEIN, Présidente, Handidéfis
- Dominique JOLY, Directeur, Société Pointoise de HLM
- Sabine LAUTRIC, Directrice, Auto-école solidaire du Moule
- Catherine ROMUALD, Directrice générale adjointe de l'insertion, Conseil départemental
- Rodrigue VIRASSAMY, Président, Centre Social La Source

10 h 30 - Atelier collaboratif : "Quelles actions en faveur de la mobilité solidaire sur le territoire régional?"

11 h 30 - Restitution et mot de conclusion par Cyril ROULE, sous-préfet, secrétaire général adjoint en charge de la cohésion sociale à la Préfecture de Guadeloupe